



REFORME DES REGIMES DE RETRAITE : CENSUREE PAR LA MOBILISATION MASSIVE !

Plus Emmanuel Macron parle et plus la mobilisation s'amplifie !

Au terme de la 9^{ème} journée de mobilisation interprofessionnelle du jeudi 23 mars dernier, plus de salarié.es, de jeunes, de retraité.es, de privé.es d'emploi se sont encore mobilisé.es pour censurer dans la rue la contre-réforme des régimes de retraite.

Plus la Macronie multiple des contre-vérités, plus Macron tente de tourner la page, plus la mobilisation grandit pour le retrait des 64 ans !

« En même temps », outre que le processus de mobilisation s'inscrit dans la durée, les grèves reconductibles conduites dans différents secteurs professionnels sont reconduites par les salarié.es réuni.es en assemblées générales, des opérations de blocage de l'économie se poursuivent.

Dans les trois versants de la Fonction publique, les taux de grévistes sont nettement repartis à la hausse.

Que dire du président des riches qui, après avoir refusé, se déclare maintenant à la disposition des organisations syndicales pour « avancer » sur des sujets comme l'usure professionnelle, les reconversions, les conditions de travail, la rémunération dans certaines branches !

De qui se moque t-il ? Nous pourrions rappeler que pour ce qui concerne la Fonction publique, la CGT n'a cessé de demander l'augmentation immédiate à une hauteur d'au moins 10 % de la valeur du point, l'indexation des traitements

et des salaires sur l'inflation, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Nous pourrions rappeler que la CGT n'a cessé de demander des créations d'emploi partout où c'est nécessaire !

Nous pourrions rappeler que la CGT n'a cessé de demander d'autres lois de finances et de financement de la Sécurité sociale pour que les moyens nécessaires à la mise en œuvre du service public et des politiques publiques soient octroyés.

Nous pourrions enfin rappeler que la CGT n'a cessé de demander le retrait des 64 ans, un droit au départ à la retraite à l'âge de 60 ans et à taux plein, un droit au départ anticipé pour celles et ceux qui exercent des métiers pénibles, la défense et l'amélioration du Code des pensions civiles et militaire, de la CNRACL, du FSPOEIE ou encore de l'Ircantec, la réduction du temps de travail à 32 heures.

Autant de mesures qui participent de la lutte contre l'usure professionnelle, de l'amélioration des conditions de travail ou encore de l'indispensable augmentation des traitements et des salaires et ... que Macron et son gouvernement ont toujours refusées.

Le monde du travail n'est dupe de rien ! Les agents de la Fonction publique, actifs et retraités, fonctionnaires et agents non-titulaires, non plus !

L'heure est plus que jamais à la poursuite et à l'amplification du processus de mobilisation, y compris par la grève reconductible.

Partout, réunissons-nous en assemblées générales pour débattre et décider de l'action !

Faisons, toutes et tous, de la journée du mardi 28 mars une nouvelle et puissante journée interprofessionnelle de mobilisation, par la grève et dans les manifestations pour enterrer la retraite Macron à 64 ans !